



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONSEIL

Cent soixante-troisième session

Rome, 2-6 décembre 2019

Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM

- En application de la Résolution 7/2011 adoptée par la Conférence de la FAO, le Conseil est appelé à élire six membres du Conseil d'administration du PAM parmi les États Membres de la FAO (deux pays de la liste A, un de la liste B, un de la liste C et deux de la liste D) pour un mandat de trois ans, allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.
- Pour cette période, les États Membres ci-après ont été désignés pour chacune des listes indiquées:

Liste (nombre de sièges vacants)	Candidats
A (deux)	<ul style="list-style-type: none"> • Angola • Somalie
B (un)	<ul style="list-style-type: none"> • Arabie saoudite
C (un)	<ul style="list-style-type: none"> • Argentine • République dominicaine
D (deux)	<ul style="list-style-type: none"> • Allemagne • Canada

Aucun siège n'est à pourvoir sur la **Liste E** pour la période concernée.

- Une note verbale du coordonnateur de la liste A concernant l'accord conclu au sein de la liste est jointe à titre d'information.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



019-11-26 12:16 Ambasciata Marocco
Ambasciata Marocco
Ambasciata del Regno del Marocco

06 4402695 >>

P 1/1

Roma



سجلارة المملكة المغربية
روما

SMUL-2769/2019

Note Verbale

La Représentation permanente du Royaume du Maroc auprès des Institutions des Nations unies basées à Rome, présente ses compliments à l'Organisation des Nation Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), et a l'honneur de porter à sa connaissance que le Groupe régional Afrique a désigné les pays suivants pour siéger au Conseil exécutif du PAM pour la période 2020-2022, comme suit :

1. La Somalie ; et
2. L'Angola et l'Afrique du Sud vont partager un siège pour la période de 2020-2022 ; l'Angola pendant 2020 et 2021 et l'Afrique du Sud pour l'année 2022.

La Représentation permanente du Royaume du Maroc auprès des Institutions des Nations unies basées à Rome saisit, à nouveau, cette occasion pour renouveler à l'Organisation des Nation Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, l'expression de sa haute considération.



Rome, le 26 novembre 2019

**Organisation des Nations Unies
pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
Roma**

Via Brenta n° 12/16 – 00198 Roma, Tel.: (+39) 06.855080201/02/03/04
Fax.: (+39) 06.4402695 e-mail : ambmarocco@roma.mae.gov.ma